Image not found or type unknown

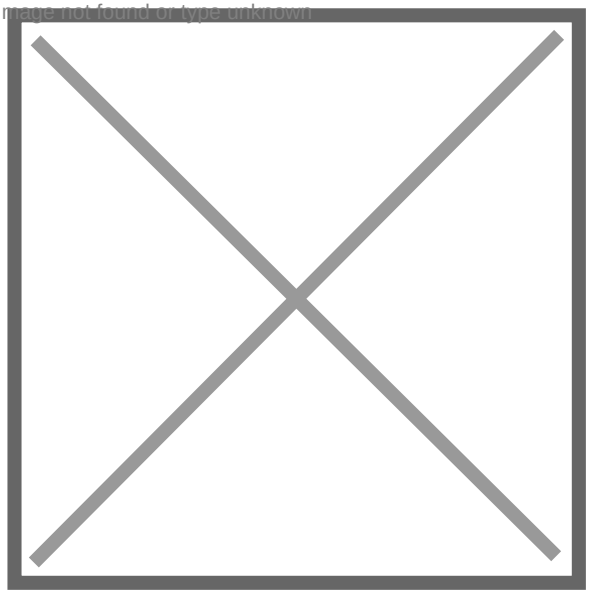

Rectifier et mettre à jour son dossier en prefecture

Par **Sonia11**, le **02/06/2018** à **18:07**

Bonjour à tous, je suis vraiment désespérée . Je suis arrivée en France en 2015 enceinte , j'ai accouchée en France, mon enfant étant français car son papa l'est. La préfecture me demandera de prouver que le papa était dans mon pays quand je suis tombé enceinte, chose faite . Lors de ma régularisation ne faisant pas attention et parce que le papa ne voulait pas me donner les enfants, et me disant aussi que les enfants n'étant pas sur le territoire je ne les ai pas mentionnée, Je pensais qu'il fallait seulement déclarer celui qui était sur le territoire. Je suis à mon deuxième titre de séjour et je veux faire venir mes enfants mais ne passant pas par regroupement familiale car c'est un combat que j'ai menée et aujourd'hui j'ai un document du juge me déléguant l'autorité parentale sur mes enfants. En passant en revu tout mon dossier en préfecture je me suis souvenue que je ne les avais pas mentionné, c'est pourquoi je viens vous demander ce qu'il y'a lieu de faire , s'il y'a des conséquences etc...

Merci pour votre attention et votre courtoisie.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés